

## TRAVAIL PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

### Les ESAT et EA face à la crise

Source : LH2 – Réseau GESAT, « Les ESAT et EA face à la crise »,

Le réseau national du travail protégé et adapté (réseau GESAT) vient de rendre public les résultats d'une enquête<sup>1</sup> commanditée par ses soins à l'attention des ESAT et EA afin de dresser un bilan de l'impact de la crise sur le secteur adapté et de dégager des leviers pour pallier aux difficultés économiques. Nous publions ci-après de larges extraits de la synthèse disponible sur [www.reseau-gesat.com](http://www.reseau-gesat.com).

#### Les ESAT et EA ne s'estiment pas épargnés par la crise.

En effet, plus de 70% des structures déclarent que la crise a eu un impact sur leur activité économique. Les EA semblent être les structures les plus touchées. Ainsi 27% d'entre elles déclarent que la crise a eu un impact très important sur leur activité (vs 16% pour les ESAT). Cette baisse d'activité selon les interviewés est de l'ordre de 21% en moyenne pour les ESAT et EA. Il est important de souligner que près d'un directeur sur deux (46%) estime cette baisse à plus de 20% de leur activité.

#### Certains secteurs apparaissent comme particulièrement frappés par la crise alors que d'autres semblent des activités refuge

Ainsi les entreprises ayant pour activité principale le conditionnement / déconditionnement sont un tiers (32%) à considérer que la crise a un impact très important sur leur activité (vs 19% au global). A contrario les entreprises spécialisées dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts paraissent moins touchées par la crise. Selon 31% de ces entreprises, elles n'ont pas subi de ralentissement dû à la crise, et le secteur est vu comme un de ceux à développer en priorité selon les ESAT et EA.

#### Actions mises en place pour pallier la baisse d'activité

Face à la crise, 74% des établissements touchés déclarent avoir mis en place des actions pour pallier cette baisse d'activité. Ici ESAT et EA apparaissent autant concernés et réactifs devant les perturbations économiques rencontrées.

Selon les interviewés les mesures engagées aujourd'hui par les ESAT et EA consistent essentiellement à rechercher de **nouveaux clients** (46%), et dans une moindre mesure à la **création et le développement de nouvelles activités**.

Plus généralement, à court terme, l'ensemble des entreprises impactées ou non par la crise souhaitent engager une **diversification de leurs activités économiques** (cité en 1<sup>er</sup> par 55% des interviewés).

Les nouvelles activités envisagées ou en développement pour les deux prochaines années par une majorité des établissements concernent en premier lieu le **secteur de la propreté et de l'entretien** (52%), puis **l'aménagement et l'entretien des espaces verts** (44%) et la **logistique et le conditionnement** (42%).

1. Cette enquête a été réalisée sous la forme d'un sondage réalisé par questionnaire auto-administré sur internet du 3 au 8 juin 2009. 214 ESAT et 50 EA y ont répondu, soit 13% de la population totale. Un redressement des résultats a été réalisé à partir de la taille de l'établissement, l'activité principale, la région et le type de structure.

Aux yeux des directeurs des ESAT et EA, l'image qu'ont les partenaires économiques du secteur protégé et adapté est globalement positive : selon eux 78% des entreprises privées et publiques ont plutôt une bonne image. Toutefois pour améliorer leurs relations clients, une part importante des interviewés (cité en 1<sup>er</sup> par 40%) voit en la mise en place d'un interlocuteur unique le moyen de répondre à une forte attente de leurs clients. Viennent ensuite dans des proportions plus faibles une meilleure valorisation des prestations en équivalence emploi (20%), une amélioration des délais (12%) et une amélioration de la qualité des prestations (10%).

Dans ce contexte, les directeurs d'ESAT et EA placent en priorité la **plateforme collaborative** (cité en 1<sup>er</sup> à 25%) au service de tous, structures clientes et ESAT / EA. D'autres actions sont sollicitées par les répondants, notamment, la création d'une **charte d'éthique et des valeurs des ESAT et EA** (19%), la création d'un **Club national des entreprises partenaires** (11%) ou encore le **développement des filières métiers sur le plan national** afin de mieux structurer l'offre du secteur (10%).